

PARLONS PRÉVENTION

# INCENDIES ÉLECTRIQUES DE VÉHICULES SE TROUVANT DANS DES CENTRES DE SERVICE OU DES ATELIERS DE RÉPARATION



**Un incendie peut se déclarer si un véhicule ou un appareil utilisé dans un centre de service ou un atelier de réparation connaît un problème électrique. Les véhicules automobiles, les bateaux de plaisance, les véhicules récréatifs et les appareils contiennent différentes composantes électriques et électroniques, comme des batteries, du câblage et des génératrices. Si les flammes provenant d'un véhicule venaient à entrer en contact avec d'autres matières hautement combustibles, en quelques minutes seulement, votre bâtiment pourrait être ravagé par un incendie de source électrique.**

Étude de cas : Un client apporte son véhicule dans un atelier de réparation. À première vue, le véhicule ne semble avoir aucun problème concret. Un peu plus tard, le véhicule prend feu et les flammes se répandent dans tout l'atelier causant ainsi des dommages. Après enquête, on découvre que l'incendie est d'origine électrique et a pris naissance dans le câble d'un chargeur de batterie qui était resté allumé toute la nuit. Les systèmes de chargement peuvent surchauffer, surtout si des pièces sont défectueuses ou si des composantes de sécurité comme des fusibles cessent de fonctionner. En cas de surchauffe, ces composantes peuvent fondre et mettre le feu à des combustibles ou même causer des explosions.

Prenez les précautions nécessaires pour protéger votre entreprise et prévenir les blessures mortelles. Élaborez des procédures de travaux écrites pour vos employés et mettez en place des inspections régulières pour tous les véhicules et les équipements présents sur les lieux de votre entreprise. Seul le personnel qualifié doit être autorisé à débrancher les batteries ou à modifier les systèmes des véhicules.

## Débranchement de l'alimentation électrique

Une bonne pratique de prévention est de débrancher les batteries des véhicules aussitôt qu'ils arrivent dans votre atelier. Ceci est particulièrement important si le véhicule ou l'équipement doit être réparé pour des problèmes électriques. Le fait de débrancher l'alimentation électrique et de retirer la batterie permet aussi d'éviter que la batterie ne se vide. De plus, un système d'identification devrait être mis en place pour indiquer que la batterie a été déconnectée et qu'il est maintenant possible de faire des travaux en toute sécurité sur le véhicule. Il pourrait s'agir d'un simple ruban rouge ou d'un écriteau « Batterie déconnectée » placé à la vue à l'extérieur du véhicule. Toutefois, il demeure de votre responsabilité de vérifier que la batterie a effectivement été déconnectée.

Pour votre propre équipement, comme vos véhicules ou votre équipement motorisé, pensez à installer des dispositifs permanents nommés dispositifs d'interruption de courant pour batteries. Lorsqu'un appareil ou un véhicule est dans votre atelier aux fins de réparation ou d'entreposage, l'alimentation de la batterie peut être débranchée pour prévenir les incendies électriques. En effet, les interrupteurs de courant permettent de couper rapidement et facilement l'alimentation d'une batterie. Une fois l'interrupteur de courant de la batterie installé sur la borne négative, le câble de la batterie est rattaché à l'interrupteur. Cet interrupteur est muni d'un mécanisme de serrage permettant de brancher ou de débrancher l'alimentation de la batterie. Les interrupteurs de courant servent également d'outil de prévention et de dissuasion de vol pour les véhicules et l'équipement. Le mécanisme de nombreux interrupteurs de courant peut être enlevé complètement ou verrouillé, rendant ainsi impossible le démarrage d'un véhicule ou d'une machine. Certains appareils récents sont dotés d'un interrupteur de courant lors de leur fabrication.

## Sécurité des batteries

Les courts-circuits, les surcharges et les autres défaillances de batteries ou de chargeurs produisent de la chaleur et peuvent ainsi causer des incendies et des explosions susceptibles d'entraîner des dommages. Les travaux sur la batterie et le système électrique d'un véhicule devraient seulement être effectués par du personnel qualifié. Si vos employés travaillent avec des batteries, exigez le port d'équipement de protection individuel (EPI), puisque les batteries produisent des émanations toxiques et contiennent des acides qui peuvent causer des lésions aux poumons, la cécité, des brûlures et des cicatrices sur la peau.

### Installation et retrait des batteries

- Éteignez tous les accessoires électriques avant de procéder à l'entretien d'une batterie.
- Débranchez toujours la borne négative (noire) avant de brancher ou de débrancher la borne positive (rouge), sans quoi un arc électrique pourrait se former si un outil touche la surface mise à la terre.

### Recharge des batteries

- Ne chargez jamais des batteries pendant les heures de fermeture puisque personne ne peut surveiller le processus et intervenir en cas de problème.
- Si vous chargez des batteries pendant les heures d'ouverture, assurez-vous que le circuit de recharge n'est pas sous tension avant de raccorder le chargeur à la batterie.
- Suivez le mode d'utilisation du chargeur et assurez-vous que les branchements sont effectués selon la polarité indiquée : positif (rouge) à positif (rouge), et négatif (noir) à négatif (noir). Après avoir effectué les branchements, allumez le chargeur.
- Débranchez le chargeur à la fin de la journée ou lorsqu'il n'est pas possible de le surveiller.
- Déconnectez la source d'alimentation de la source d'inflammation potentielle. Vous réduirez ainsi grandement les risques d'incendie, en plus d'empêcher la batterie de se vider. En effet, les systèmes électriques non surveillés, comme ceux d'un véhicule, peuvent constituer un risque important s'ils présentent des dommages ou des défauts non détectés.
- Ne laissez jamais une batterie chargée ou en chargement sans surveillance dans un véhicule qui est entreposé durant la nuit dans votre bâtiment.

### Procédures d'entretien

- Ventilez le compartiment de la batterie avant de procéder à l'entretien, à la réparation ou au resserrement des raccordements aux bornes puisque les batteries laissent échapper de l'hydrogène sous forme de gaz qui peut s'accumuler dans le compartiment.
- Avant de reconnecter la batterie et d'entreposer le véhicule à l'extérieur, vérifiez que le système électrique ne présente aucun dommage ni problème de fonctionnement possible.

Les batteries et systèmes électriques mentionnés ci-dessus font exclusion des batteries spécialisées et des véhicules hybrides ou entièrement électriques. Les travaux sur de tels systèmes et véhicules nécessitent une formation et de l'équipement spécialisés ainsi que l'application de mesures de sécurité complètement différentes.

Pour savoir comment rendre votre entreprise encore plus sécuritaire, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4112** ou rendez-vous au [www.federated.ca](http://www.federated.ca).

